

Royaume du Maroc



Direction des Etudes et
des Prévisions Financières

Rapport d'activité 2010



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR.....	3
INTRODUCTION	5
PARTIE I : DYNAMISATION DE L’ACTION TRANSVERSALE DE LA DIRECTION	6
1. Participation à l’élaboration de la loi de finances	6
1.1. Conception du cadre macro-économique à court et à moyen termes	6
1.2. Rapport Economique et Financier pour l’année budgétaire 2011.....	8
1.3. Budgétisation Sensible au Genre.....	9
2. Le comité de veille stratégique	10
PARTIE II : PRODUCTION DIVERSIFIEE.....	12
1. Diagnostic de la croissance économique.....	12
2. Affinement des analyses au niveau des Finances publiques	14
2.1 Evaluation des impacts économiques et budgétaires.....	14
2.2 Etudes budgétaires	15
2.3 Etudes fiscales	16
3. Système financier	17
4. Suivi et analyse de l’actualité économique nationale	19
4.1. Suivi de la conjoncture économique nationale.....	19
4.2. Veille économique	20
5. Analyse de la conjoncture internationale	20
5.1. Suivi de la conjoncture économique et financière internationale	20
5.2. Suivi du processus d’ouverture et de libre échange	21
6. Compétitivité économique.....	21
6.1. Suivi et analyse de la compétitivité économique.....	21
6.2. Positionnement de l’économie nationale selon certains rapports.....	22
6.3. Suivi et analyse de l’attractivité du Maroc pour les IDE	22
7. Evaluation de l’action publique	22
7.1. Analyse des politiques sectorielles	23
7.2. Evaluation des politiques sociales.....	27
8. Appréciation de la dynamique régionale	28

PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI	30
1. Perfectionnement des outils de simulation des politiques économiques	30
2. Collecte de l'information et mise à jour de la banque de données MANAR	31
3. Système Intégré de Gestion et d'Evaluation de Projets (SIGEP) : une opportunité de redynamiser le processus de la programmation stratégique au sein du MEF ...	32
4. Modernisation de la gestion des ressources humaines	33
4.1 Mise en place d'un Référentiel des Emplois et des Compétences de la DEPF....	33
4.2. Formation.....	33
4.3. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.....	34

Mot du directeur

Privilégiant une logique fédératrice de travail et une approche participative et ouverte sur les partenaires nationaux et internationaux, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) a consolidé ses efforts d'analyse, de veille et d'évaluation pour apporter l'éclairage nécessaire aux choix du Ministère de l'Economie et des Finances sur les différentes questions économiques, sociales et financières qui l'interpellent.



Mohamed CHAFIKI

Cette mission a gagné en relief et en complexité à la faveur des développements et des ruptures qui ont fortement marqué l'environnement national et international. En effet, l'année 2010 a été caractérisée par de profondes mutations découlant de la crise financière et économique systémique qu'a connue le monde depuis fin 2008. Dans cet environnement perturbé, où se profilent des préoccupations de conjoncture et des interrogations sur les ruptures balbutiantes qui redessinent les contours d'une nouvelle géographie économique dans le monde, la DEPF a entamé plusieurs réflexions sur les préoccupations majeures du Ministère sur des problématiques liées au processus d'ouverture et d'intégration du Maroc à son environnement mondial et régional et sur d'autres, qui interrogent les fondements rénovés de son modèle de croissance et qui ont continué à alimenter, à la fois, sa capacité de résilience et son potentiel de croissance.

Ces travaux ont été, également, enrichis par des analyses dédiées à la compréhension des dynamiques régionales. En fait, le paradigme du développement régional met, désormais, au premier plan le nécessaire rééquilibrage des disparités inter et intra-régionales, en se basant, notamment, sur une meilleure connaissance des contributions des régions à la création de la richesse nationale et sur l'intelligence de la configuration des systèmes productifs locaux qui en sont à la base. C'est ce qui a permis de mettre l'accent sur le potentiel de développement du modèle de croissance marocain qui tiendra à sa capacité de conjuguer harmonieusement nouvelle spatialisation des activités productives et diversification sectorielle continue. Cette double dynamique s'appuiera, inéluctablement, sur une gouvernance alternative fondée sur une logique de proximité au plus près des préoccupations des régions en tant que cadre approprié de développement et sur la régionalisation en tant que mode de gestion partenariale et d'action fédératrice autour d'objectifs partagés.

C'est aussi dans ce contexte que la DEPF a été, logiquement, amenée à focaliser ses analyses sur les principales fragilités et les défis révélés par les prolongements de la crise (diversification insuffisante des moteurs d'exportation, faible niveau de productivité et de compétitivité ...) en mettant l'accent sur les réformes nécessaires qui permettraient de tirer parti des opportunités offertes par les mutations sectorielles profondes qui

bouleversent la cartographie de la division internationale du travail dans divers domaines (industrie automobile et aéronautique, énergie, services financiers ...).

La DEPF s'est, également, essayée à explorer les marges de manœuvre budgétaires qu'il faudra élargir pour tenir le pari de l'investissement et d'une action sociale mieux ciblée, tenant compte des contraintes qui pèsent, non seulement sur les finances publiques, mais aussi sur le financement de l'économie et ce, en veillant à la préservation des équilibres macro-économiques qui s'impose, plus que jamais, comme une nécessité impérieuse.

L'année 2010 a été, également, marquée par le renforcement et la dynamisation des actions transversales menées par la DEPF, à travers la participation active à l'élaboration de la Loi de Finances 2011, surtout à partir de l'élaboration du cadre macroéconomique qui sous tend le PLF, du Rapport Economique et Financier 2011 et du Rapport Budget Genre 2011. Ce dernier a été enrichi par une partie intersectorielle qui met en exergue l'exigence de la coordination et de l'intégration des politiques sectorielles, en vue d'accroître leur efficacité et d'optimiser leur impact sur les populations cibles.

Pour mener à bien ces travaux, la DEPF a poursuivi, durant cette année, le renforcement de ses actions d'appui à travers, notamment, le développement des outils de modélisation et la consolidation de son système d'information.

S'imprégnant davantage des principaux instruments du management participatif, la DEPF a tenu, tout au long de l'année 2010, des réunions du comité de Direction et du comité de conjoncture et de prévision qui constituent un moment fort d'échange, de partage et de concertation sur les sujets phares traités par la Direction.

La DEPF a, en outre, consolidé et développé ses partenariats à travers un réseau de relations et d'échanges, au niveau national et international et sur le plan bilatéral et multilatéral ouvrant, par là, de meilleures perspectives au rayonnement du Maroc. Elle y a gagné en termes d'enrichissement mutuel et de crédibilité et partant, de développement de nouvelles capacités de partenariats féconds, voire d'assistance sollicitée au niveau régional et international (Centre Pour l'Intégration en Méditerranée (CMI), expérience du budget genre partagée au niveau régional et international ...).

La conduite des projets, travaux et réflexions menés au sein de la DEPF est bien évidemment le fruit d'une mobilisation et d'un engagement continu des femmes et des hommes de la Direction qui a choisi d'investir dans son capital humain à travers des actions de formation ciblées et de workshops diversifiés qui offrent autant d'opportunités d'échanges et de débats libres et fructueux au service de l'épanouissement de ses ressources humaines à partir d'un effort soutenu et prospectif de suivi du référentiel des emplois et des compétences exigé par ses métiers.

Il est, dès lors, permis de s'appuyer sur ces acquis pour inventorier de nouveaux cheminements à l'épanouissement de ce potentiel au meilleur service des nouvelles ambitions que notre pays est légitimement fondé à retenir pour son devenir.

Mohamed CHAFIKI

Directeur des Etudes et des Prévisions Financières

INTRODUCTION

Le rapport d'activité annuel se propose d'apporter un éclairage sur les actions menées au sein de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) au cours de l'année 2010, il restitue les conclusions phares des principales études et réflexions effectuées au sein de la Direction. Il met en avant les progrès réalisés par la DEPF dans l'accomplissement de ses objectifs stratégiques afin d'assurer une meilleure convergence des travaux de la Direction avec les orientations stratégiques et les axes prioritaires de l'action du Ministère.

Le rapport est structuré en trois parties. La première partie dresse un bilan de l'action transversale de la Direction au cours de l'année 2010, notamment, lors de l'élaboration du Projet de Loi de Finances, mais également dans le suivi et l'évaluation d'impact de la crise économique et financière à travers le Comité de Veille Stratégique et les différents Comités Sectoriels sous jacents. Cette partie rappelle également les performances réalisées par l'économie nationale dans un contexte international marqué par la flambée des prix des matières premières combinée à la crise du système financier international qui s'est rapidement propagée à la sphère réelle impactant de manière différenciée l'ensemble des espaces régionaux.

La deuxième partie est consacrée à la présentation des conclusions phares des études et des réflexions menées par les équipes de la DEPF et qui corroborent les préoccupations majeures du Ministère portant sur les questions liées au processus d'ouverture et d'intégration du Maroc, la croissance économique, le profil des finances publiques, la compétitivité et l'évaluation des politiques publiques. Cette partie a été également enrichie par l'intégration de la dimension régionale au niveau des analyses effectuées par la DEPF, ce qui a permis, entre autre, de conforter les conclusions de la DEPF relatives aux questions liées au profil de la croissance et à la diversification de ses sources.

La troisième partie du rapport a trait à l'action de la DEPF en matière de renforcement et d'amélioration de ses actions d'appui. Ces actions portent essentiellement sur la redynamisation du processus de programmation stratégique, la consolidation du système d'information, l'affinement des outils de modélisation et de prévision ainsi que la modernisation de la gestion des ressources humaines dans le cadre d'une vision prospective de modernisation.

PARTIE I : DYNAMISATION DE L'ACTION TRANSVERSALE DE LA DIRECTION

Dans le cadre du renforcement de son action transversale, la DEPF a participé à l'élaboration de la Loi de Finances 2011 à travers l'élaboration du cadrage macroéconomique, du Rapport Economique et Financier et du Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre.

1. Participation à l'élaboration de la loi de finances

Élaborée et présentée dans un contexte marqué par les effets de la crise internationale, la Loi de Finances (LF) 2011 se veut un projet volontariste au service du soutien de la croissance et du renforcement de la cohésion sociale.

1.1. Conception du cadre macro-économique à court et à moyen termes

Dans le souci d'améliorer la qualité de la prévision et de renforcer la concertation entre les différentes structures de la DEPF, il a été procédé à la mise en place d'un comité de conjoncture et prévisions économiques.

Ce comité est une instance permanente de concertation et de coordination qui regroupe, sous la présidence de Monsieur le Directeur, toutes les compétences de la Direction. L'objectif étant d'améliorer la qualité de la prévision, d'éclairer les choix des hypothèses en matière de prévisions économiques et financières, d'assurer une cohérence globale entre les orientations politiques du Gouvernement et les contraintes macroéconomiques qui s'exercent sur l'économie nationale, de développer une culture de l'évaluation des résultats de prévisions et d'affiner les instruments de prévision de la DEPF. En dépit des fortes perturbations qu'a connues l'économie mondiale en 2010, l'économie marocaine a fait preuve d'une capacité de résilience confirmée, en enregistrant un taux de croissance proche de la moyenne de ces dernières années. Les mesures volontaristes des Lois de Finances 2008, 2009 et 2010 visant le soutien du pouvoir d'achat et la consolidation de l'effort d'investissement public et les mesures prises dans le cadre du Comité de Veille Stratégique, confortées par une bonne campagne agricole, ont significativement contribué à la préservation de la stabilité des équilibres fondamentaux.

Malgré le ralentissement du rythme de la croissance de la valeur ajoutée agricole en raison de la non récurrence de la saison agricole exceptionnelle 2008/2009, l'économie nationale a enregistré une croissance réelle de 3,7% tirant amplement profit de la progression de 4,5% du PIB non agricole après 1,2% une année auparavant .

Le secteur agricole a réalisé durant la campagne 2009/2010 une production céréalière de près de 75 millions de quintaux. Cette production s'est inscrite en baisse de près de 26,9% par rapport à la campagne précédente. Les activités non agricoles ont affiché une amélioration de leur valeur ajoutée de 4,5% en 2010 en lien avec le net redressement des activités secondaires après la forte baisse enregistrée en 2009 et l'évolution à un rythme soutenu des activités tertiaires.

Après avoir pâti de la crise économique internationale en 2009, le secteur secondaire a marqué en 2010 des résultats favorables avec une progression de l'ordre de 6,4% après une baisse de 4,7% enregistrée en 2009. Ainsi, après avoir accusé un repli de 23,8% en 2009, les activités extractives ont vu leurs valeurs ajoutées progresser de 38,6% en 2010. Quant aux industries de transformation hors raffinage de pétrole, elles se sont favorablement comportées en enregistrant une hausse de 3,1% après 0,9% en 2009.

Le secteur tertiaire a affiché une croissance de 3,3% soutenu par le bon comportement des activités agricoles et secondaires ainsi que par le redressement de la demande aussi bien étrangère qu'intérieure. Le secteur des Postes et Télécommunications a renoué avec son dynamisme observé durant la dernière décade et progressé de 4,4% après 2,8% en 2009. Quant au secteur des Hôtels et Restaurant, il a enregistré une hausse de 8,1% après une baisse de 1,2% un an auparavant.

Pour ce qui es des éléments de la demande , la consommation des ménages reste le moteur principal de la croissance économique avec une progression réelle de l'ordre de 2,2% en 2010 impulsée, notamment, par la bonne campagne agricole, le maintien du taux de chômage sous la barre de 10% , les efforts déployés par es pouvoirs publics pour soutenir le pouvoir d'achat, la progression continue des crédits à la consommation et le net redressement des transferts des MRE après avoir subi l'impact de la morosité de l'activité économique dans les pays d'accueil.

S'agissant de la FBCF, elle a progressé de près de 3,6% tirant profit des dépenses d'investissement du budget général qui ont atteint 43,7 milliards de dirhams à fin décembre 2010, en hausse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin décembre 2009, soit un taux d'émission de 71%.

Après une année marquée par une forte contraction de nos échanges commerciaux suite à la baisse de la demande mondiale, notamment, celle émanant de l'Union européenne et au repli des cours des phosphates et des autres matières premières, du taux de couverture des importations par les exportations des biens et services a affiché, au terme de l'année 2010, une amélioration de 4,5 points, passant à 75,2% contre 70,7% en 2009.

Cette performance est le résultat de la progression des exportations de biens et services (FOB) de 20%, conjuguée au raffermissement des importations à un rythme moins prononcé, soit +12,7%. Pour ce qui est des échanges des biens, la valeur des exportations des biens a progressé de 30,6% après une diminution de 27,3% en 2009, soit un rythme plus accéléré que celui enregistré par les importations (+ de 12,8% après un repli de 19% en 2009).

Pour ce qui est des opérations financières avec l'étranger, les recettes voyages ont affiché une amélioration de 7,1% pour atteindre 56,6 milliards de dirhams après avoir reculé de 5,3% en 2008 et de 4,9% en 2009. De même, les transferts courants ont dégagé un excédent de 61,2 milliards de dirhams en 2010, en accroissement de 2,7% après un repli de 11,8% en 2009. Le déficit du compte courant a atteint 33,2 milliards de dirhams en 2010, soit l'équivalent de 4,3% du PIB après un déficit de 5,4% du PIB en 2009.

1.2. Rapport Economique et Financier pour l'année budgétaire 2011

L'élaboration du Rapport Economique et Financier 2011 intervient dans un contexte mondial caractérisé par de profondes mutations découlant de la crise financière et économique systémique qu'a connue le monde depuis fin 2008. Alors que les restructurations et les crises sectorielles perturbent durablement les systèmes productifs des pays les plus développés, des forces croissantes d'intégration et de concurrence façonnent une nouvelle carte de l'économie mondiale. Une nouvelle géographie de la croissance dans le monde semble s'affirmer de plus en plus au détriment des centres hégémoniques traditionnels.

Tenant compte de ce contexte, le Rapport Economique et Financier s'est essayé à interroger l'évolution de l'environnement international à la recherche du sens à donner à la crise mondiale dans ses différentes manifestations et ses multiples prolongements.

Mais au-delà, ce sont les défis que ces évolutions imposent à la marche du Maroc, en terme d'opportunités et d'efforts à consentir, qui se sont explorés à la faveur de l'évaluation de notre compétitivité, de notre positionnement et des résultats enregistrés au niveau de l'intégration à l'économie mondiale, notamment, par le biais des différents accords de libre échange conclus....

C'est sous cet angle que les performances de l'économie marocaine ont été revisitées pour mieux appréhender les fondements structurels de sa résilience, les pores de ses fragilités ainsi que les mutations qui la traversent et ouvrent des perspectives auxquelles les politiques sectorielles tentent de s'arrimer. Les nouvelles orientations en faveur d'une gouvernance plus inclusive et plus soucieuse de proximité, à travers le grand chantier de la régionalisation offriront plus de chances à l'efficacité d'actions publiques mieux ciblées et plus coordonnées.

Les enseignements tirés de la gestion de la période de crise internationale et les défis de l'intégration à l'économie internationale qu'elle pose de manière plus insistante dans cette phase de reprise, tant au niveau de la compétitivité, de la productivité, de l'éducation et de la formation, sont abordés dans la perspective de mieux servir les desseins d'amélioration des indicateurs de développement humain, de résorption des déficits sociaux et d'impulsion voire d'accélération des investissements et des réformes que cela implique.

Les marges de manœuvres budgétaires qu'il faudrait élargir pour tenir le pari de l'investissement et de l'action sociale sont également analysées à la lumière des contraintes qui pèsent non seulement sur les finances publiques mais aussi sur le financement de l'économie, à un moment où la capacité d'absorption de l'économie tend à dépasser les seuils de mobilisation de l'épargne sur le marché national.

L'évolution du cadre macroéconomique, la soutenabilité des finances publiques, le comportement des recettes fiscales, des charges de la compensation face à la priorité à accorder à l'investissement public ont été traités pour mieux comprendre la configuration du Projet de Loi des Finances 2011.

1.3. Budgétisation Sensible au Genre

Le processus de la Budgétisation Sensible au Genre a permis, depuis son lancement en 2002, de réaliser des progrès remarquables en termes d'appropriation, de partage d'outils et d'instruments genre. Ces progrès ont été accomplis dans le cadre d'une approche intégrée, progressive, basée sur le volontariat et tenant compte des capacités des départements ministériels. L'appropriation de la budgétisation sensible au genre au niveau national a été renforcée par l'institutionnalisation de la préparation du Rapport Genre et ce, depuis 2005. En analysant la dimension genre des politiques publiques et des budgets et leur impact sur la population, le Rapport Genre renforce la reddition des comptes face aux engagements pris par le gouvernement marocain en matière d'égalité entre les sexes et de développement humain. Il met également l'accent sur les succès et les carences des politiques faces aux besoins des femmes et des hommes et éclaire ainsi la décision publique.

Parti d'une contribution limitée à quatre départements en 2006, la maturité progressive des capacités d'appropriation de l'approche genre a permis, en 2011, d'intégrer 25 départements ministériels au Rapport Genre. L'analyse de l'impact des principaux programmes sectoriels d'un point de vue genre a été au centre de ces contributions. Cette analyse a permis de cerner les gaps à rattraper et les améliorations à apporter au niveau des politiques publiques.

Par ailleurs, le Rapport Genre 2011 s'est enrichi, pour la première fois, d'une analyse intersectorielle, conduite sous le prisme des droits humains. Cela a permis de dégager les liens et les espaces de transversalité entre les différents Départements ouvrant la perspective d'actions conjointes ou coordonnées pour atteindre les objectifs d'équité et de développement souhaités. L'adoption d'une approche axée sur les droits humains conforte et consacre la vision et la démarche intersectorielle de l'approche genre. Car l'universalité et l'indivisibilité des droits humains sont parmi les grands principes régissant tous les instruments de droits, et qui ne peuvent être concrétisés que par une démarche intersectorielle. Un intérêt particulier est accordé aux déficits relevés et aux groupes sociaux exclus ou marginalisés pour opérer les ajustements nécessaires au niveau des politiques et des programmes.

Quant au volet évaluation de politiques publiques d'un point de vue genre, la démarche appliquée au niveau du Rapport Genre repose sur l'analyse des indicateurs de performance aussi bien des budgets de fonctionnement que ceux d'investissement. Ces indicateurs sont accompagnés par des propositions de gendérisation pour mieux mesurer les impacts des politiques publiques sur les populations cibles.

Ainsi, dans le souci de répondre à normes adoptées par le Système des Nations Unis, les départements analysés sont regroupés selon trois thématiques des droits humains :

- **Accès équitable aux droits civils et politiques** : Justice, Développement Social, Modernisation des Secteurs Publics, Economie et Finances, Commerce Extérieur, Affaires Etrangères et Coopération et Communication.
- **Accès équitable aux droits sociaux** : INDH, Eau, Energie, Habitat, Equipement et Transport, Santé, Education Nationale et Alphabétisation, Formation Professionnelle et Jeunesse.
- **Bénéfice équitable des droits économiques** : Emploi, Agriculture, Pêche, Commerce et Industrie, NTIC, Tourisme, Artisanat et Economie Sociale.

2. Le comité de veille stratégique

Mis en place dès l'avènement des premiers signes de la crise, le CVS a renforcé durant l'année 2010 son rôle de mécanisme de suivi et d'évaluation des secteurs en difficulté tout en s'assurant de l'application des mesures prises et d'évaluation de leur impact.

Dans ce sens, des mesures arrêtées par le comité de Veille Stratégique concernant les entreprises les plus touchées par la crise, ont été évaluées.

Les résultats de cet exercice font état d'une prédominance des mesures relatives au volet social avec une part oscillant aux alentours de 60% des demandes, ce qui a permis d'atténuer les pertes d'emploi dans les secteurs touchés. Le bilan des différentes mesures se présente comme suit :

- Volet social : La CNSS a débloqué 505 millions de dirhams pour rembourser 444 entreprises. Par secteur, les entreprises du textile-habillement et cuir représentent plus de 81% des bénéficiaires, suivi du secteur de l'automobile avec 8%.
- Volet financier : La CCG a traité 131 dossiers, dont 93% relatifs au secteur du textile, correspondant à un montant agréé de 725 millions de dirhams.
- Volet commercial : Depuis sa mise en place, 177 demandes de remboursement ont été déposées pour bénéficier du soutien de l'effort de diversification des marchés dont 125 entreprises appartenant au secteur du textile et cuir. Pour ce qui est de la couverture du risque export, 1.056 demandes de prime d'assurance ont été déposées auprès de la SMAEX avec une prédominance du secteur textile.
- Volet formation : 163 certificats d'éligibilité ont été délivrés. Les entreprises du textile-habillement et cuir viennent en tête avec une part de 80% suivies par le secteur des équipements automobiles avec 18%.

Les MRE ont pu, quant à eux, bénéficier de subvention étatique à hauteur de 10% du coût du projet (pas moins de 1 million de dirhams et pas plus de 5 millions de dirhams) au profit de détenteur de projet en mesure d'avancer un apport en fonds propres en devises équivalent à 25% du capital total et d'obtenir un crédit bancaire plafonné à 65% du total de l'investissement ; de la gratuité des transferts d'argent effectués par l'intermédiaire des banques marocaines ou leurs réseaux à l'étranger et d'une baisse de 50% de la commission de change appliquée à l'ensemble des transactions avec l'extérieur.

En 2010, l'outil du CVS s'est adapté, aux nouvelles données, allant d'une logique de réaction à une logique d'anticipation et intégrant un périmètre plus large traitant des thématiques spécifiques à caractère structurel afin de consolider sa force de proposition par des mesures adaptées aux besoins réels d'une croissance soutenue et durable.

PARTIE II : PRODUCTION DIVERSIFIEE

La DEPF a poursuivi, en 2010, ses efforts en matière d'analyses en se penchant sur des questions liées essentiellement à la problématique de la croissance au Maroc et du cadrage macro-économique, au profil des finances publiques et du système financier, à la problématique de la compétitivité, d'attractivité et du positionnement de notre économie ainsi qu'à l'évaluation de l'action publique.

1. Diagnostic de la croissance économique

La DEPF a procédé à une analyse rétrospective dans ce sens pour mieux cerner la problématique de la croissance économique.

Après une décennie durant laquelle la croissance a suivi un schéma cyclique qui associe, d'une manière alternative et récurrente, des mouvements d'expansion et de récession, l'économie marocaine a connu une phase de croissance consolidée de 5,1% en termes réels entre 2001 et 2009 contre une moyenne de 2,8% entre 1991 et 2000.

La croissance économique enregistrée a été supérieure à celle de la population dont le taux de progression s'est établi à 1,7% par an en moyenne. En conséquence, le PIB par tête s'est accru de 6,4% en moyenne durant la période 2001-2009. Ces performances se sont concrétisées sans pour autant attiser des tensions inflationnistes ni encore déséquilibrer les fondamentaux macroéconomiques.

Entre 2005 et 2009, l'activité économique nationale a été caractérisée par l'accès à un nouveau palier de croissance atteignant 4,8% et ce, malgré un environnement peu favorable marqué par un renchérissement des prix des produits énergétiques, un ralentissement de la croissance mondiale à partir de 2008 et par deux années de sécheresse en 2005 et 2007.

En comparaison avec d'autres pays, la performance de l'économie nationale est plus manifeste. En effet, le Maroc a vu sa croissance s'améliorer de 0,8 point entre les périodes 1999-2004 et 2005-2009 contre 0,2 point pour la Turquie et un repli de 0,2 point pour la Tunisie et de 1,2 point pour l'Algérie.

L'analyse sectorielle de la croissance économique, durant la dernière décennie, fait apparaître une contribution significative des secteurs à forte valeur ajoutée, une modernisation du tissu productif national et une part plus élevée des services de nouvelle génération gagnant du terrain sur les secteurs «traditionnels».

La répartition de la valeur ajoutée totale nominale par branche d'activités indique une prédominance du secteur tertiaire avec une part de 56,3% en moyenne sur la période 2005-2009 après 55,5% entre 2000 et 2004. Par contre, le secteur primaire a vu sa part reculer de 1,1 point pour se situer à 15,3% de la valeur ajoutée totale. Quant à la part du secteur secondaire, elle s'est située en moyenne à 28% durant la période 2000-2009.

En termes réels, le secteur agricole a enregistré une croissance de 5,4% entre 2005 et 2009 et ce, en dépit de deux années de sécheresse en 2005 et 2007.

Le secteur secondaire a affiché, pour sa part, un taux de croissance réel de 2,9% entre 2005 et 2009 après une progression de 3,9% en moyenne par an entre 2000 et 2004. Cette décélération est intervenue suite à une baisse du rythme d'évolution en 2008 (+3,6% après une moyenne de +5,4% entre 2005 et 2007) et un repli sans précédent de l'ordre de 4,7% en 2009 sous l'effet négatif de la crise internationale. Les branches concernées sont celles des industries d'extraction (-5,9% en 2008 et -23,8% en 2009), l'industrie de transformation hors raffinage (0,9% en 2009 après +2,1% en 2008 contre +3,7% en moyenne entre 2005 et 2008) et dans une moindre mesure le BTP (+3,4% en 2009 contre une moyenne de +8,9% sur la période 2005-2008).

Le secteur tertiaire a enregistré, en revanche, une amélioration importante qui s'étend à la plupart de ses composantes. Sa croissance s'est accélérée entre les deux périodes précitées de 4,8% à 5,1% et ce malgré le ralentissement constaté en 2009 avec une progression de 3,9%. Les branches relatives aux Hôtels et restaurants (4% en 2005-2009 après 2,5% en 2000-2004), le Transport (5,7% et 4,4% respectivement) et l'Administration publique et sécurité sociale (4,4% et 2,6% respectivement) ont été les principales bénéficiaires de cette expansion.

La hausse a été, également, importante pour les « Postes et télécommunications » (+7,5% entre 2005 et 2009) et pour les autres services (+5,8% sur la période 2005-2009). Les activités relatives au commerce ont enregistré une croissance plus modeste de 3,8% en moyenne sur 2005-2009.

Dans l'ensemble, quatre groupes sectoriels se sont comportés différemment au cours de la période 2000-2009 :

Secteurs moteurs composés de l'agriculture, forêt et services annexes, l'électricité et eau, le bâtiment et travaux publics, les postes et télécommunications et les activités financières et assurances. Constituant une part de 32,7% de la valeur ajoutée nominale totale, ces secteurs se positionnent premiers en termes de contribution à la croissance réelle du PIB avec une contribution à hauteur de 51,2%. L'ensemble de ces secteurs a affiché une croissance soutenue à un rythme moyen annuel de 7,4% durant la période 2000-2009, bien supérieur à celui de l'économie dans son ensemble (4,7%).

Secteurs dynamiques ayant enregistré des croissances légèrement supérieures à celle de l'économie dans son ensemble. Ce groupe a affiché une accélération de son rythme de progression, passant de 4,9% à 5,7% entre les périodes 2000-2004 et 2005-2009. Cette performance est attribuable au secteur des Transports, au secteur de l'immobilier, location et services rendus aux entreprises et au secteur de l'éducation, santé et action sociale. De fait, le poids des secteurs dynamiques dans la valeur ajoutée totale ainsi que leurs contributions à la croissance ont connu des améliorations respectivement de 1,7 et de 8,1 points entre ces deux périodes.

Secteurs non dynamiques composés essentiellement des secteurs de l'industrie d'extraction, des industries de transformation (hors raffinage), du commerce, des hôtels et restaurants, des autres services non financiers et de l'administration publique et sécurité sociale. Ce groupe, qui représente près de 39,6% du total de la valeur ajoutée et contribue de 21,2% à la croissance économique, a enregistré une croissance positive mais en décélération, passant de 3,2% en moyenne par an entre 2000 et 2004 à 1,9% entre 2005 et 2009, soit une moyenne de 2,5% sur toute la période.

Secteurs en baisse dont principalement la pêche et aquaculture et le raffinage de pétrole. La valeur ajoutée réelle de ce groupe a affiché une baisse de 11,8% en moyenne annuelle au cours de la période 2000 à 2004 et s'est redressée de 14 points pour évoluer à un rythme annuel moyen de +2,2% sur la période 2005-2009. Ce groupe, qui représente 1,6% dans la valeur ajoutée totale, a contribué de -1,7% à la croissance économique.

2. Affinement des analyses au niveau des Finances publiques

La question des finances publiques se situe au cœur des préoccupations du Ministère et occupe une place de choix dans les analyses de la DEPF. Les thèmes traités, en 2010, ont concerné des aspects se rapportant aux études d'impacts et aux prévisions des finances publiques (participation à l'élaboration du projet de Loi des Finances 2011, l'estimation des effets redistributifs de la réforme de l'IR au cours des dernières années, l'estimation des marges de manœuvre, impacts de la fiscalisation des produits de base...), aux études budgétaires (analyse des dépenses de compensation, analyse de la soutenabilité et l'orientation de la politique budgétaire) et aux études fiscales (contribution des sociétés cotées et des sociétés financières aux recettes de l'impôt sur les sociétés et contribution sectorielle à la formation des recettes de TVA).

2.1 Evaluation des impacts économiques et budgétaires

Afin d'enrichir les analyses des finances publiques, la DEPF a procédé en 2010 à l'estimation des effets redistributifs de la réforme de l'IR au cours des dernières années, à l'évaluation des impacts de la variabilité des prix des produits énergétiques sur la charge de la compensation et à l'estimation des marges de manœuvre et la poursuite de l'examen d'une éventuelle imposition des produits de base (TVA) sur la base de données de l'enquête de consommation 2006/2007.

Les recettes de l'IR ont atteint 25,8 milliards de dirhams, soit un manque à gagner de 3,2 milliards de dirhams et un taux de réalisation des prévisions de la Loi de Finances 2010 de 89,1%. Cette situation est imputable, d'une part, à la baisse de l'IR provenant des cessions des valeurs mobilières qui est passé d'un montant de 1,9 milliard de dirhams à 280 millions de dirhams principalement en raison du passage, en 2009, au mode de paiement mensuel de cet impôt alors que la recette de 2008 comportait les montants dus en 2007. D'autre part, la baisse de l'IR sur les profits immobiliers et ce, compte tenu de l'attentisme que connaît le marché de l'immobilier. Les recettes au titre de ce poste sont passées de 5,4 milliards de dirhams en 2008 à 3 milliards de dirhams en 2009, soit une baisse de 43,1%. Par ailleurs, l'IR payé par le Centre National des Traitements a connu

une baisse de 18,7% alors que l'IR privé a enregistré une baisse de 8,1% qui s'explique par le réaménagement du barème.

Concernant l'évaluation des impacts de la variabilité des prix des produits énergétiques sur la charge de la compensation, elle a montré que le Maroc dispose toujours de marges de manœuvre quoique que celles-ci deviennent de plus en plus réduites comparativement aux dernières années.

Par ailleurs, l'examen d'une éventuelle imposition des produits de base (TVA) sur la base de données de l'enquête de consommation 2006/2007 a été réalisée à partir de la construction d'un modèle de micro-simulation pour évaluer les impacts distributifs et macro-économiques de l'assujettissement de certains produits de large consommation au système de la TVA.

Par ailleurs, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) constitue une nouvelle approche qui vise à renforcer la discipline budgétaire globale, notamment, la pérennité des politiques budgétaires et sectorielles en s'assurant que l'impact futur des politiques budgétaires est compatible avec les possibilités financières de l'Etat et le cadre macroéconomique. Elle vise également le renforcement de l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources par le développement d'outils et méthodes assurant le lien entre les stratégies et le budget.

2.2 Etudes budgétaires

Les principales études budgétaires effectuées durant l'année 2010 ont concerné l'analyse des dépenses de compensation, de la soutenabilité et de l'orientation de la politique budgétaire.

Les dépenses de compensation

La charge supportée par le Budget Général de l'Etat au titre de la compensation est passée de 30,9 milliards de dirhams en 2008 à 12,2 milliards de dirhams en 2009, en raison essentiellement de la charge relative aux produits pétroliers et au gaz butane (65% de la charge totale) suite à la baisse de leurs cours sur les marchés internationaux.

Par ailleurs, cette catégorie de dépenses continue de peser sur le budget de l'Etat, particulièrement durant les dernières années, où les cours internationaux des denrées alimentaires et des produits pétroliers ont connu de fortes hausses.

Une politique de ciblage qui soit liée à la réalisation d'objectifs de développement social devrait être mise en œuvre. En effet, les expériences internationales réussies conçues dans ce sens (notamment, le cas du Chili et du Mexique) montrent que les politiques de subventions dans ces pays sont orientées dans leur majorité vers les transferts monétaires conditionnels. Les politiques de subvention devraient alors être couplées à d'autres actions sociales dont la réalisation des objectifs donne la possibilité de bénéficier des soutiens financiers de l'Etat.

Evaluation de la soutenabilité de la politique budgétaire

A l'instar des années passées, la DEPF a procédé en 2010 à l'évaluation de la soutenabilité de la politique budgétaire. Cette étude a montré que la politique fiscale volontariste menée par les pouvoirs publics depuis le début de cette décennie a permis une amélioration des recettes fiscales mettant nos finances publiques en position de supporter les effets de la crise. Cette amélioration a non seulement favorisé la réduction du taux d'endettement et insufflé un nouvel élan à l'investissement public mais elle a aussi permis d'assurer le financement nécessaire des réformes économiques et financières engagées par notre pays au cours des dernières années.

En 2009, le solde primaire a été excédentaire de 0,2% du PIB, alors que celui qui stabilise le taux d'endettement correspond à un déficit de 0,7% du PIB. D'où un déficit budgétaire soutenable de 3,1% du PIB contre 2,2% effectivement réalisé au titre de cet exercice. Ainsi, une légère baisse du taux d'endettement a été possible au titre de l'année 2009 malgré l'essoufflement remarquable au niveau des recettes mais qui a été plus que neutralisé par les économies réalisées au niveau des dépenses de la compensation.

Evaluation de la politique budgétaire

La DEPF a procédé également à l'évaluation de de la politique budgétaire au Maroc. Cette évaluation a indiqué que les performances économiques réalisées au cours de ces dernières années ont conforté la poursuite de la consolidation budgétaire, à travers la maîtrise des dépenses hors compensation et la performance des recettes, notamment, fiscales. Le solde budgétaire a, ainsi, été ramené d'un déficit de 1,5% du PIB en 2006 à un léger excédent de 0,4% du PIB en 2008 après 0,7% du PIB en 2007, Ce résultat positif, lié aux performances des recettes, notamment fiscales, a été réalisé dans un contexte international défavorable marqué par le renchérissement des cours des matières premières et des produits énergétiques conjugué à l'apparition des premiers signes de la crise financière internationale.

Il y a lieu de noter qu'en dépit des efforts déployés, les pressions sur les dépenses publiques pourraient s'intensifier, notamment, sous l'effet de facteurs internes liés aux exigences d'accompagnement des réformes structurelles et des politiques sectorielles.

2.3 Etudes fiscales

Sur le plan fiscal, la DEPF s'est penchée sur plusieurs aspects dont, notamment :

Analyse de la concentration des recettes de l'IS

L'amélioration des recettes de l'IS ainsi que l'évolution de l'effectif de la population fiscale reflètent la performance de la réforme fiscale. En effet, entre 2005 et 2008, l'effectif de cette population a connu une croissance annuelle moyenne de 14%. Toutefois, selon la Direction Générale des Impôts, la part des entreprises qui présentent des bilans fiscaux déficitaires est de 66%, ce qui signifie que parmi les 126.000 entreprises

déclarées en 2008 seulement 34% ont contribué aux performances des recettes de l'IS enregistrées durant les dernières années.

L'analyse de la contribution des grandes entreprises a mis en exergue une forte concentration de l'IS. En effet, la part des 50 premières sociétés (soit 0,5% de la population fiscale) a avoisiné 46% des recettes de l'IS au titre de l'année 2007, contre 56% en 2006. Cette analyse dévoile une forte concentration de l'IS sur un nombre réduit de gros contribuables. L'analyse a également mis en relief les principales insuffisances qui restreignent la réalisation des objectifs attendus des efforts de l'élargissement de l'assiette de l'IS en occurrence le nombre important des contribuables déclarant un déficit qui demeure, d'ailleurs, imputable sur les bénéfices futurs.

Contributions sectorielles à la formation des recettes de TVA

Les principales conclusions qui découlent de l'étude portant sur les contributions sectorielles à la formation des recettes de la TVA indiquent que les recettes globales de la TVA se sont établies à 56,5 milliards de dirhams en 2009, soit une repli de 7,7% en glissement annuel après une progression de 23,2% un an auparavant. Cette évolution est due à la baisse de la TVA intérieure suite, notamment, à l'importance des remboursements octroyés à fin décembre 2009. À l'exception du secteur du transport dont le taux de croissance des recettes générées était de 15,8%, la TVA provenant des différents secteurs a connu des baisses dont les plus importantes ont concerné les secteurs du raffinage de pétrole et autres produits d'énergie (-29%), de l'immobilier (-19,8%) et du Textile et Cuir (-16,4%).

Sur la période 2007-2009, le taux d'accroissement annuel moyen des recettes de la TVA a avoisiné 13,6%. Cette accélération du rythme d'évolution par rapport au passé s'explique essentiellement par la bonne tenue de la consommation des ménages et par le processus de réforme de la TVA. Par ailleurs, ces recettes demeurent fortement concentrées. En effet, en 2009, près de 55,6% des recettes de la TVA proviennent de 4 secteurs, notamment, le secteur immobilier (BTP et promotion immobilière) avec une contribution de 12,7% suivi des secteurs agro-industriel (15,5%), financier (15%) et des télécoms (12,4%). Parallèlement, certains secteurs ont vu leur contribution à la formation des recettes de la TVA reculer sur la période 2007-2009 dont, notamment, le secteur de l'hôtellerie et restauration.

3. Système financier

S'agissant du volet financier, la DEPF s'est prêtée à l'examen de l'activité du marché monétaire au niveau de ses différents compartiments et ce, en relation, notamment, avec une conjoncture internationale difficile qui a affecté le solde du compte courant et le niveau des avoirs extérieurs consécutivement au recul des différents flux de capitaux étrangers.

En parallèle la DEPF a effectué, une analyse du comportement des transferts des MRE dans le contexte de la crise financière, tout en estimant l'impact de la détérioration de ces transferts sur l'économie nationale et en évaluant les mesures mises en œuvre pour contrecarrer leur tendance à la baisse.

Evolution du marché monétaire et obligataire durant l'année 2009

Dans un contexte de conjoncture internationale jugé difficile, la situation de la liquidité bancaire s'est trouvée négativement impactée. En effet, les concours à l'économie ont marqué un ralentissement de leur rythme d'évolution en raison, entre autres, du ralentissement du rythme de progression des crédits immobiliers et des concours aux sociétés de financement. Par conséquent, l'accroissement de la masse monétaire s'est décéléré et le besoin en liquidité s'est élevé aux environs de 18 milliards de dirhams en moyenne en 2009.

Pour préserver l'équilibre du marché, Bank Al-Maghrib est intervenue à travers une politique monétaire expansive pour injecter la liquidité nécessaire. Cette intervention s'est concrétisée, notamment, par l'importance des opérations des avances sur appel d'offres et les baisses consécutives du taux de la réserve obligatoire, ce qui s'est traduit par la baisse des volumes échangés et des taux d'intérêt sur le compartiment interbancaire.

Concernant l'inflation, mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation, elle a nettement fléchi par rapport à l'année précédente, passant de 3,7% à 1%, en relation, notamment, avec l'évolution, des prix des matières premières sur le marché international. Dans ces conditions, Bank Al-Maghrib a décidé, en mars 2009, de revoir à la baisse le taux directeur pour le ramener à 3,25%. Cette situation a exercé une pression à la baisse sur les taux obligataires dès les premiers mois de l'année.

Malgré la baisse des volumes émis, l'activité sur le marché de la dette privée s'est trouvée stimulée par le creusement du déficit de liquidité bancaire et le besoin important de financement des investisseurs.

Transferts des MRE : tendances récentes

Dans le contexte de la crise financière mondiale et partant de l'hypothèse d'une incidence vraisemblable de cette crise sur les transferts des MRE, le travail effectué à la DEPF avait pour objectif d'analyser la réaction de l'économie nationale à une détérioration de ces transferts à la lumière de ses principaux déterminants et de discuter les dispositifs susceptibles d'amortir cette tendance baissière et ce, en relation avec les mesures prises dans le cadre du CVS. Les interrogations qui surgissent portent sur les retombées de la crise sur l'évolution des envois de fonds et sur l'impact induit sur l'économie réelle du pays.

Malgré leur comportement peu volatil, les transferts des MRE s'avèrent être impactés pas les retombées de la crise financière. Eu égard à leur importance pour l'économie nationale, le fléchissement de ces transferts induirait incontestablement des impacts négatifs, directs et indirects, sur un ensemble de variables économiques (revenu et

consommation des ménages, liquidité monétaire, investissement privé, balance des paiements, croissance, etc.). Ce contexte défavorable invite les autorités publiques à doubler d'efforts pour prémunir cette importante source de capitaux contre toute menace conjoncturelle risquant d'entraver sa contribution au soutien de la croissance. Il importe d'entretenir l'entrée massive de ces flux tout en les orientant davantage vers l'investissement productif. A cet égard, des efforts sont préconisés dans le sens, notamment, de l'amélioration des services et de l'efficacité du système financier, le développement des produits financiers novateurs au profit des migrants, la stimulation de l'investissement privé physique et en portefeuille par des mesures incitatives et de modernisation du climat des affaires sans pour autant manquer les mesures d'ordre qualitatif ayant trait aux politiques de coopération avec les pays d'accueil et aux initiatives du Maroc à l'étranger visant à conserver et à renforcer l'attachement des marocains à leur pays.

4. Suivi et analyse de l'actualité économique nationale

Les travaux dans ce sens se sont articulés autour de deux axes, à savoir, le suivi conjoncturel et l'analyse de certains faits marquants de l'actualité économique nationale.

4.1. Suivi de la conjoncture économique nationale

L'objectif étant de poursuivre l'élaboration de notes mensuelles de conjoncture, de mener un suivi régulier de l'inflation et d'entamer l'exercice des prévisions à court terme.

L'exercice d'élaboration de la note de conjoncture mensuelle a été mené d'une manière régulière (12 numéros en 2010). les notes réalisées ont analysé le comportement de l'économie nationale en mesurant l'effet des mesures anti-crisis sur les composantes de l'offre et de la demande, sur les échanges extérieurs, sur les finances publiques et sur le financement de l'économie.

D'autres travaux ont été réalisés portant sur différents aspects liés au suivi de la conjoncture. Il s'agit de fiches synthétiques relatives aux comptes nationaux trimestriels publiés par le HCP qui essaient de commenter les résultats diffusés au vue de l'évolution de la conjoncture.

Des fiches relatives à l'évolution de la situation économique nationale au fur et à mesure de l'évolution de la conjoncture ont été également élaborées. Des fiches analysant l'évolution des contributions sectorielles à l'évolution trimestrielle des baromètres de la Bourse de Casablanca et ce, afin de mettre en évidence les secteurs à l'origine du repli des indices des valeurs cotées (action trimestrielle) ont réalisées.

En outre, la DEPF a élaboré des fiches de réaction sur les publications de certains organismes nationaux comme, les prévisions conjoncturelles de Bank Al-Maghrib, les prévisions économiques du HCP (comptes nationaux annuels), du CMC et certains articles de la presse économique...

4.2. Veille économique

Cet axe recèle plusieurs actions qui ont pour objectif l'analyse de certains faits marquants de l'actualité économique nationale dans le contexte de poursuite de la consolidation de la croissance économique.

Dans le cadre de cet axe, les actions réalisées ont porté, notamment, sur l'analyse des conséquences de la volatilité des cours internationaux des produits phosphatés entre 2007 et 2009 sur l'activité de l'OCP et une analyse comparative des exportations du Maroc par rapport à un échantillon de pays du sud et de l'est de la méditerranée (PSEM).

Ce dernier travail consiste en une analyse comparative des exportations du Maroc par rapport à un échantillon de Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) qui comprend en plus du Maroc, l'Égypte, la Tunisie et la Turquie, désignés par l'abréviation « PSEM-4 ». Cette analyse s'est faite d'abord à travers la comparaison de la structure et des performances des exportations des quatre pays tant au niveau sectoriel qu'au niveau géographique. L'accent a été mis par la suite sur l'analyse des écarts des taux de croissance des exportations du Maroc par rapport à l'Égypte, la Tunisie et la Turquie entre 2004 et 2008, en les décomposant en un effet structure et un effet performance pour les deux dimensions sectorielle et géographique.

Globalement, l'analyse comparative des exportations du Maroc par rapport à l'Égypte, la Tunisie et la Turquie a fait ressortir certaines insuffisances dont, notamment, le faible niveau de diversification de la structure des exportations marocaines tant au niveau sectoriel qu'au niveau des débouchés, ainsi qu'une spécialisation dans des secteurs à faible niveau technologique ou à faible valorisation. Pour dépasser les contraintes à l'origine de la sous-performance de ses exportations, le Maroc est appelé à entreprendre certaines mesures. Il s'agit, notamment, de la diversification des débouchés et de l'offre exportable, particulièrement vers des produits technologiquement plus sophistiqués et à forte valorisation. De même, afin de tirer profit des accords de libre-échange, l'attention devrait porter sur les mesures de facilitation du commerce et d'harmonisation transversales (douanes, normes, réglementations,...) et sur le développement de la logistique et des infrastructures de transport et de communication.

5. Analyse de la conjoncture internationale

Les travaux de la conjoncture internationale pour l'année 2010 se sont articulés autour de deux principaux axes, à savoir, le suivi de la conjoncture économique et financière internationale et le suivi du processus d'ouverture et de libre échange engagé par notre pays.

5.1. Suivi de la conjoncture économique et financière internationale

En matière de suivi et d'analyse de la conjoncture économique et financière internationale, les principaux travaux ont porté sur l'analyse des marchés des matières premières (énergétiques, agricoles, métaux de base, métaux précieux,...), l'enrichissement de la partie "Environnement international" de la Note de conjoncture mensuelle par

l'analyse du contexte international dans lequel s'inscrivent les performances de l'économie nationale et l'analyse mensuelle de l'évolution des marchés financiers (marché des changes, marché obligataire, bourses,...) afin d'en déduire des enseignements pour l'économie nationale.

5.2. Suivi du processus d'ouverture et de libre échange

Dans ce cadre, la DEPF établit une évaluation régulière des accords de libre échange conclus par le Maroc, en vue d'examiner les progrès réalisés et d'explorer les opportunités offertes dans les relations économiques et financières entre le Maroc et ses principaux partenaires. Les principaux travaux réalisés dans ce cadre concernent, notamment, les relations du Maroc avec Etats-Unis, la Turquie, les Emirats Arabes Unis et les pays de l'Accord d'Agadir.

Les travaux portant sur l'examen de l'évolution des relations entre le Maroc et l'Union Européenne se sont poursuivis, à travers des notes relatives à l'analyse des relations du Maroc avec l'Union européenne (évolution des échanges commerciaux et financiers, statut avancé, politique européenne de voisinage, négociations en cours,...). Ces partenariats offrent plusieurs opportunités au Maroc mais doivent être renforcés par des mesures d'accompagnement pour une meilleure intégration au paysage international. En outre, une note sur l'état d'avancement de l'Union Pour la Méditerranée (UPM) a été élaborée.

Par ailleurs, des notes sur les relations de coopération et de partenariat du Maroc avec la France, l'Espagne, le Portugal et l'Afrique subsaharienne ont été réalisées. Elles montrent que les échanges avec les partenaires commerciaux classiques du Maroc restent importants et que de nouvelles opportunités existent pour renforcer et diversifier les échanges.

6. Compétitivité économique

Dans un contexte d'ouverture sur l'extérieur et d'intégration aux marchés internationaux, La compétitivité de l'économie nationale est une préoccupation constante de la Direction.

Les travaux de la DEPF dans ce sens en 2010 ont porté, globalement, sur les trois principaux axes suivants :

6.1. Suivi et analyse de la compétitivité économique

Les efforts d'analyse et d'évaluation régulières des performances de l'économie nationale en matière de compétitivité se sont concrétisés par la réalisation d'un certain nombre de travaux, notamment l'élaboration d'indicateurs de la compétitivité extérieure de l'économie marocaine et la mise en place d'une base interactive d'indicateurs de la compétitivité, le suivi et l'analyse de l'évolution du taux de change et de la compétitivité-prix de l'économie nationale par rapport aux principaux pays partenaires et concurrents, le

suivi de l'évolution de la demande étrangère adressée au Maroc ainsi que l'établissement de tableaux de bord de la compétitivité extérieure du secteur de textile-habillement.

6.2. Positionnement de l'économie nationale selon certains rapports

Le positionnement de notre économie au niveau mondial en matière de compétitivité et d'attractivité fait l'objet d'une évaluation régulière par certains rapports établis par différents organismes économiques et financiers internationaux. Ces rapports font l'objet d'examen régulier au sein de la DEPF.

Il s'agit du rapport sur la liberté économique, réalisé par Heritage Foundation, Doing Business par la banque Mondiale, ainsi que le rapport du WEF relatif à l'analyse de la compétitivité globale et par région, notamment, en Afrique. Il relate également le positionnement du Maroc par rapport à un échantillon de pays.

L'indice 'The Travel and Tourism Competitiveness Index' essaye d'évaluer un certain nombre de facteurs qui déterminent la compétitivité touristique de 124 pays à travers le monde, dont le Maroc, et explique sur la base d'une analyse comparative les différentes performances et faiblesses du secteur du voyage et tourisme de chaque pays.

The Global Information Technology Report, ce rapport, qui montre le rôle déterminant des TIC dans la promotion de l'innovation et le développement des économies évalue les progrès des pays en matière d'accès et d'utilisation de ces technologies et, par conséquent, leur impact sur la croissance et la compétitivité de ces économies.

6.3. Suivi et analyse de l'attractivité du Maroc pour les IDE

L'analyse de l'attractivité pour les investissements directs étrangers au niveau mondial et au Maroc s'est poursuivie avec le suivi et l'analyse de l'évolution des IDE au niveau mondial et à évaluer l'attractivité du Maroc par rapport aux principaux pays émergents ou au même niveau de développement. Deux travaux ont été réalisés, à ce titre, portant sur les investissements directs étrangers vers la région MEDA en 2009 et le bilan de l'évolution des investissements directs étrangers dans le monde et au Maroc en 2009 selon le rapport de la CNUCED "World Investment Report 2010".

7. Evaluation de l'action publique

Durant l'année 2010, la DEPF a poursuivi ses efforts d'appréciation de l'action publique en matière de politique économique et sociale. L'objectif recherché à travers ces travaux est de fournir des éclairages permettant de préparer la position et les décisions du Ministère sur des questions d'actualité.

7.1. Analyse des politiques sectorielles

Dans un environnement économique de plus en plus libéralisé, engendrant une forte concurrence entre les secteurs sur tous les niveaux, la DEPF a menée des études portant sur l'analyse de la situation des politiques sectorielles au Maroc permettant de mettre la lumière sur leurs principales caractéristiques en termes de contraintes, faiblesses, opportunités et menaces.

Agriculture et Pêche

Durant 2010, la DEPF a abordé des questions stratégiques pour les politiques économiques sectorielles de notre pays concernant, notamment, la problématique du développement du secteur agro-alimentaire, la question de l'efficacité de la gouvernance du secteur de l'eau dans un contexte de rareté de cette ressource ainsi que les performances des exportations marocaines des produits de la mer sur le marché mondial.

Concernant le secteur de l'industrie agro-alimentaire, la DEPF a eu pour objectifs, outre de donner un aperçu sur le secteur de l'IAA au Maroc (composition, principales grandeurs socio-économiques, atouts et contraintes...), d'analyser la situation des échanges commerciaux marocains en matière de produits agricoles transformés et d'établir un benchmarking international relatif au secteur de l'IAA. L'étude a visé également l'examen de la stratégie de développement du secteur de l'IAA mise en œuvre dans le cadre du PMV et du Pacte Emergence. Enfin, un ensemble de mesures et de suggestions ont été proposées pour renforcer davantage le développement des IAA au Maroc.

D'un autre côté, et dans le cadre des efforts mis en œuvre pour développer des instruments d'analyse des performances du secteur agricole, aussi bien au niveau de l'ensemble du secteur qu'au niveau de ses différentes filières, une maquette agricole a été élaborée. La conception de cet instrument a pour objectifs la construction d'une maquette d'équilibre partiel pour l'analyse et la prévision des principaux agrégats du secteur agricole (comptes de production, équilibre ressources-emplois, emploi et revenus). De même, cette maquette sera destinée à être utilisée pour la construction d'un argumentaire partagé aussi bien sur la dynamique historique du secteur agricole que sur ses perspectives d'évolution.

Pour le secteur de l'eau, une étude a été réalisée portant sur l'analyse de la gouvernance de ce secteur dans un contexte de rareté de cette ressource stratégique. Ce travail s'est attaché, à travers l'analyse des modalités de gouvernance et de gestion du secteur de l'eau au Maroc, à l'examen des mécanismes mis en place pour améliorer cette gestion à la fois au niveau de l'offre et de la demande. L'analyse des systèmes de gouvernance de l'eau au niveau mondial a permis d'identifier le positionnement du Maroc par rapport à certains pays, ainsi que d'identifier les gaps et les retards à rattraper en termes de gouvernance pour assurer une gestion durable de la ressource hydrique.

Dans le cadre des produits de la mer, il a été question d'évaluer la performance des exportations marocaines des produits de la pêche et de ressortir les pistes de développement à exploiter. Pour ce faire, il a consisté, en premier lieu, à établir une cartographie du secteur des exportations des produits de la pêche à l'aide de l'analyse des tendances et de la structure des exportations en termes de marchés et de produits. Ensuite, le travail a porté sur l'évaluation de la performance des exportations marocaines des produits de la mer dans le marché mondial tout en focalisant l'analyse sur les principaux produits exportés et les principaux marchés cibles. La dernière partie de ce travail a été consacrée à une analyse SWOT du secteur des pêches à l'export permettant de mettre la lumière sur les principales caractéristiques du secteur en termes de contraintes, faiblesses, opportunités et menaces.

Infrastructures et Activités secondaires

Au cours de l'année 2010, les études établies ont porté sur des secteurs stratégiques et de support tels l'énergie notamment à travers l'analyse de l'opportunité des énergies renouvelables en tant que choix visant à améliorer la sécurité énergétique et à réduire la dépendance du Maroc aux énergies fossiles. Les études ont également porté sur les opportunités à saisir mais également les enjeux liés à l'ouverture en plus des fragilités qui compromettent la compétitivité sectorielle. Une attention particulière a été accordée à la problématique du financement des politiques sectorielles, notamment, dans le secteur de l'habitat.

Secteur de l'énergie et des mines

Après avoir donné un aperçu sur la situation des énergies renouvelables dans le monde et au niveau de la Méditerranée, l'étude établie a analysé la situation des énergies au niveau national et a mis en exergue la nouvelle vision des pouvoirs publics pour le développement des énergies propres au Maroc (plan solaire, lois sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique...) et son impact sur le secteur énergétique ainsi que les perspectives de développement de ces nouvelles formes d'énergies. La note a également permis de mettre en relief les opportunités de financement offertes par le Mécanisme de Développement Propre dont l'objectif principal est la promotion de projets émettant moins de gaz à effet de serre ainsi que la modernisation de l'outil de production par un transfert de technologie propre et efficiente.

Secteur de l'industrie

Dans le cadre de son suivi-évaluation de la politique industrielle, une étude portant sur la sous-traitance aéronautique face aux nouvelles données mondiales, s'est proposée, après avoir mis en relief le contexte du secteur et ses contraintes structurelles et conjoncturelles au niveau mondial et en particulier au niveau des grands opérateurs étrangers partenaires du Maroc, de mettre l'accent sur la situation du secteur sur le plan national dans cette nouvelle donne de crise économique et financière ainsi que les mesures déjà engagées au profit du secteur pour une bonne gestion de la crise. L'étude a, également, émis des recommandations visant à tirer profit des opportunités offertes dans le nouveau contexte et faire face à la concurrence des pays « low-cost ».

Par ailleurs et eu égard à son importance dans la compétitivité et le renforcement de la contribution à la croissance économique, la productivité dans le secteur industriel fait l'objet d'une analyse approfondie de la question de visant à dresser l'état des lieux par branches et sous-branches, à établir une analyse régionale, d'identifier les déterminants de la productivité, de positionner le Maroc par rapport aux pays émergents.

Quant à l'industrie agroalimentaire, la DEPF Après avoir donné un aperçu sur le secteur de l'industrie agroalimentaire au Maroc (composition, principales grandeurs socio-économiques, forces et contraintes...), a établi une étude qui s'est focalisée d'une part, sur l'analyse de la situation des échanges commerciaux et l'impact de la crise mondiale sur le secteur, et, d'autre part, sur l'appréciation de la stratégie de développement du secteur de l'IAA dans le cadre du PMV et du Pacte Emergence. Enfin, un ensemble de mesures et de suggestions complémentaires ont été proposées pour renforcer davantage le développement des IAA au Maroc.

Concernant l'intégration de la filière du textile-habillement au Maroc dans le contexte d'ouverture en s'inscrivant dans le cadre des implications sectorielles des accords de libre échange, une étude a été élaboré pour principal objectif d'examiner l'opportunité de développer l'amont de la filière du TH dans un contexte marqué par l'augmentation des approvisionnements extérieurs en matière première en relation notamment avec l'ouverture.

Secteur de l'habitat

Eu égard à son rôle dans le développement économique et social, le secteur de l'immobilier constitue l'une des priorités majeures des pouvoirs publics. Sa dynamisation est nécessaire afin de contenir le creusement du déficit en logements et faire face à une demande qui s'accroît chaque année de 125.000 unités. Cela passe inéluctablement par la mobilisation de ressources financières conséquentes. Dans ce cadre, la DEPF a mené une réflexion approfondie sur la problématique du financement dans ce secteur. L'étude a permis de dresser un diagnostic de la situation du financement, d'analyser les placements de l'épargne institutionnelle et de proposer, in fine, les pistes à explorer afin de conjuguer les différentes interventions publiques à la mobilisation de l'épargne de long terme en faveur du secteur de logement.

Activités Tertiaires

Durant 2010, les sujets abordés ont porté sur des secteurs stratégiques et de support tels le transport, notamment, à travers l'analyse de la réforme sur l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale. Les études ont également porté sur les problèmes qui entravent la mise en œuvre de certaines politiques sectorielles, notamment, celles ayant trait au financement. Par ailleurs, et en réaction à certaines problématiques soulevées soit dans le cadre du CVS (Transfert des MRE) soit dans le cadre de comités de Direction (Services financiers offshorés, tertiarisation, ...), des études ont été élaborées afin d'apporter plus d'éclairage sur la question.

Concernant le rôle du financement dans la réussite de toute stratégie de développement du tourisme à même de garantir l'émergence d'une offre touristique compétitive et diversifiée, une étude a mis en exergue, d'une part, les mesures adoptées par le Maroc pour encourager l'investissement dans les activités liées au tourisme. L'accent a été mis, d'autre part, sur un certain nombre d'expériences internationales en matière de promotion des investissements touristiques tout en les comparant avec le système incitatif national pour conclure avec les enseignements susceptibles de contribuer à promouvoir l'investissement dans le secteur du tourisme.

Compte tenu de l'importance de 2010 en tant qu'année charnière constituant l'achèvement d'une politique qui devrait être évaluée pour en tirer les enseignements adéquats à même de consolider les acquis de la vision 2010, de redresser les mesures entreprises dans ce secteur et de mieux préparer la nouvelle vision 2020, une note a mis en exergue le bilan des réalisations de la «Vision 2010» tout en s'arrêtant sur les causes derrière les écarts constatés par rapport aux objectifs tracés. L'accent a été mis, par la suite, sur les impacts des écarts de la «Vision 2010» sur le plan macroéconomique et sectoriel.

Ensuite, une présentation a été faite du climat qui régnerait à l'horizon de 2020 au niveau international, notamment, dans les pays concurrents en faisant en particulier un détour par les principales stratégies relatives au secteur touristique qui s'y opèrent. Une attention particulière a été donnée aux changements de la demande qui pourraient advenir dans le contexte des mutations démographiques que connaîtrait le monde, notamment, l'Europe, origine principale des touristes au Maroc. Enfin, une série de recommandations a conclu l'analyse afin d'asseoir un socle pour la mise en œuvre des principales orientations révélées de la nouvelle stratégie touristique nationale «Vision 2020».

Quant au transport des marchandises et son importance dans l'amélioration de la compétitivité coûts/prix des exportations marocaines et le développement du commerce intérieur, les pouvoirs publics ont déployés, ces dernières années, d'énormes efforts pour moderniser ce secteur. C'est dans cette direction qu'une nouvelle stratégie de la logistique a été conçue par les pouvoirs publics en avril 2010.

C'est dans ce contexte que s'inscrit une note dont le premier axe présente les principaux problèmes qui handicapent cette activité. Il se propose également d'estimer l'intensité concurrentielle de certains secteurs, dont le transport. Le second s'articule autour des principales actions mises en œuvre en vue de moderniser et de réformer le secteur du transport des marchandises, en l'occurrence celles mises en place dans le cadre de la nouvelle stratégie de la logistique. Le troisième axe propose d'évaluer les impacts des différentes actions pro concurrentielles entreprises.

Au sujet de l'offshoring, et compte tenu de l'essor enregistré par le marché de ce dernier, notamment, en relation avec l'émergence des secteurs liés aux nouvelles technologies (le développement de logiciels, les back-office, les centres d'appel, la plupart des processus de paiement et de transaction...), une étude s'est attelée à relever les opportunités qui se présentent sur le marché des services financiers.

Dans un premier temps, un état des lieux des services financiers délocalisés au niveau mondial a été présenté puis quelques perspectives d'avenir pour la délocalisation des services financiers ont été tracées. Ensuite, une partie a été dédiée à la délocalisation des services financiers au Maroc permettant non seulement de mieux appréhender le potentiel du Maroc dans l'activité des services financiers délocalisés par rapport aux autres activités du secteur de l'offshoring, mais aussi d'analyser l'environnement concurrentiel du Maroc pour l'activité des services financiers délocalisés et de mettre en exergue la pertinence de l'offre offshoring Maroc par rapport au développement de l'activité des services financiers délocalisés.

7.2. Evaluation des politiques sociales

Dans le domaine du social, la DEPF a réalisé en 2010 une série de travaux pour répondre à des commandes ou à des questions destinées à la Direction (émettre des avis et observations, contributions à la réalisation de certains travaux ou projets, synthèses, missions, présentations,...).

Analyse des dépenses publiques

Le gouvernement continue à accorder un intérêt prioritaire aux secteurs sociaux qui s'accaparent près de la moitié du budget de l'Etat. Cet intérêt s'est renforcé ces dernières années avec l'augmentation de l'effort budgétaire accordé à certains secteurs sociaux prioritaires, le renforcement des mécanismes de soutien au ciblage et la poursuite des réalisations dans le cadre de l'INDH. Il est à noter, par ailleurs, que la consolidation de la solidarité et de la protection sociale est retenue comme un des piliers du Projet de Loi de Finances 2011.

Dans ce cadre, des actions ont été lancées en 2010 pour analyser les performances globales des dépenses sociales de l'Etat en tenant compte des engagements du Maroc en termes d'OMD et les réalisations en termes d'INDH et ce, en exploitant la base de données sur les dépenses du budget générale 2000-2008, les données détaillées de l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 2006-2007 et le rapport de réalisation de l'INDH à mis parcours. Ces actions ont concerné, en particulier, l'analyse des secteurs de la santé et de l'éducation qui s'accaparent à eux seuls plus de 35% du budget général de l'Etat.

Classes moyennes et analyse de la pauvreté

La contribution à ce sujet s'est concrétisée par la réalisation de travaux portant sur l'identification des classes moyennes et sur la proposition de mesures en faveur du développement de ces classes.

A l'instar de l'étude comparative sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement réalisée en 2006, une étude a été lancée en 2010 sur les OMD en élargissant l'échantillon de l'étude et en tenant compte des rapports publiés en 2009. Cette étude a montré la dynamique des réalisations des OMD enregistrée par le Maroc,

notamment, en matière de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des indicateurs de scolarisation.

Concernant l'action relative à l'analyse institutionnelle des organismes de lutte contre la pauvreté, il a été proposé d'externaliser cette action en engageant un bureau d'études vu l'ampleur de la tâche à réaliser. En effet, la réalisation de cette action requiert la mobilisation des ressources humaines importantes et nécessite la conduite d'enquêtes auprès des institutions concernées.

Analyse de l'emploi

La persistance d'inégalités entre hommes et femmes constitue un frein au développement économique de nombreux pays. Ces inégalités concernent essentiellement l'accès aux services sociaux de base et la participation à la vie économique et politique. C'est dans ce cadre que s'insère la note relative à l'analyse de l'emploi par genre au Maroc. Celle-ci a permis d'analyser la situation de l'emploi féminin et masculin au Maroc et de dégager des recommandations pour améliorer la situation de l'emploi féminin et sa participation à la vie économique, politique et par conséquent au développement du pays. En relation avec la question emploi et genre, la DEPF a participé par ses observations et ses propositions à l'élaboration du Programme Stratégique à Moyen Terme pour l'Institutionnalisation de l'égalité et de l'équité de genre dans le secteur de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

La DEPF a contribué à l'étude réalisée par la Banque Mondiale sur les défis de la politique de l'emploi, du travail et de la protection sociale au Maroc.

8. Appréciation de la dynamique régionale

Le modèle de croissance marocain nécessite, plus qu'avant, une gestion alternative prenant appui sur la Région en tant que cadre approprié au développement et sur la régionalisation en tant que mode adapté de gestion et d'action. Le paradigme du développement régional consiste alors à assurer un rééquilibrage des disparités interrégionales en se basant, notamment, sur une meilleure connaissance des contributions des régions à la création de la richesse nationale. La DEPF s'est attelée à cet exercice durant l'année 2010 et a abouti à des conclusions qui renseignent sur les dernières évolutions régionales. Globalement, il ressort de l'analyse du PIB par région durant la période 1998-2008 une concentration du PIB national dans quatre régions à savoir, le Grand-Casablanca (18,7%), Souss-Massa-Daraa (12,4%), Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (9,7%) et Marrakech-Tensift-Al Haouz (8,2%). Toutefois, cette concentration a tendance à s'atténuer en raison des taux de croissance différenciés des PIB régionaux. Le Grand-Casablanca a, en effet, réalisé un taux de croissance parmi les plus faibles (4,9% entre 1998 et 2008) du Maroc. Par ailleurs, les régions du Sud, de Chaouia-Ouardigha et de Doukala-Abda ont été les plus dynamiques en réalisant des taux de croissance annuels moyens supérieurs à la moyenne nationale (6%).

Au niveau de la concentration spatiale, la structure du PIB régional retrace une forte concentration des activités du secteur primaire dans les régions du Souss-Massa-Draa (32,4% entre 1998 et 2008) et du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (18,4%) qui réalisent à elles seules plus de la moitié de la valeur ajoutée primaire, suivies de l'Oriental (13,7%) et du Tadla Azilal (11,2%). Les parts du primaire dans les autres régions ne dépassent pas 7% chacune.

Par ailleurs, le secteur secondaire est dominant dans la région du Grand-Casablanca (35,2%) suivie de loin par les régions de Doukala-Abda (9,3%) et de Tanger-Tétouan (8,7%). Cette concentration n'est pas aussi importante dans le secteur tertiaire.

L'analyse a mis en exergue une spécialisation sectorielle relative des régions compte tenu de la contribution des différents secteurs à la formation du PIB régional. Ainsi, les régions du Gharb-Chrarda- Béni Hssen, Souss-Massa-Daraâ, Tadla-Azilal et l'Oriental, sont marquées par une surreprésentation du secteur primaire. En effet, les parts de la valeur ajoutée du primaire dans le total des valeurs ajoutées au niveau de ces régions dépassent largement la part de ce secteur au niveau national (16,1% entre 1998 et 2008).

Les régions du Grand-Casablanca, de Doukala – Abda, de Chaouia-Ouadgha et de Tanger-Tétouan enregistrent quant à elles une surreprésentation du secteur secondaire.

Ces disparités interrégionales apparaissent également au niveau du PIB/habitant. Ainsi, la région du Grand-Casablanca réalise le PIB par habitant de 25.948 dirhams en moyenne annuelle sur la période 1998-2008 suivie des régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (20.167) et de Souss-Massa-Draa (19.806) contre seulement 7.132 dirhams pour Taza-Al Houceïma-Taounate (3,6 fois inférieur à celui du Grand-Casablanca).

Ces disparités ont tendance à s'atténuer si l'on considère les rythmes différenciés de croissance du PIB/habitant. Ainsi, les régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz et de Doukala-Abda ont connu une croissance du PIB/hab avec respectivement 7,4% et 6,6% en moyenne annuelle entre 1998 et 2008. Par contre, cette croissance a été moins remarquable pour les régions du Gharb-Chrarda-Béni Hssen, du Souss-Massa-Draa et du Grand-Casablanca.

Ces évolutions régionales démontrent que les transformations structurelles que traverse l'économie marocaine s'alimentent de la dynamique régionale insoupçonnée et qui tendent à compenser largement l'essoufflement relatif des régions qui ont porté par le passé l'effort productif du pays. Dès lors, la recherche de nouvelles sources de croissance passera inéluctablement par le renforcement de ces dynamiques naissantes et par une diversification plus affirmée du système productif national, tant au niveau spatial que sectoriel.

PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI

Le développement des projets d'appui s'est poursuivi en 2010 à travers des actions qui ont porté essentiellement sur la redynamisation du processus de programmation stratégique, la consolidation du système d'information, l'affinement des outils de modélisation et de prévision ainsi que la modernisation de la gestion des ressources humaines dans le cadre d'une vision prospective de modernisation.

1. Perfectionnement des outils de simulation des politiques économiques

En 2010, la DEPF a poursuivi ses travaux d'amélioration et de développement des outils d'évaluation d'impacts des politiques économiques. Deux directions ont été privilégiées : la première vise le développement et l'enrichissement des maquettes de prévision et d'analyse d'impacts et la seconde est orientée vers la mise en place d'un modèle d'équilibre général en microsimulation destiné, essentiellement, à l'analyse et à l'évaluation des politiques fiscales.

Ainsi, dans le cadre des activités du programme de réforme du système de gestion des finances publiques, un développement du Modèle Calculable Equilibre Général (MCEG) micro simulé a été entamé afin de capter les impacts tant distributifs que macro-économiques du projet d'assujettissement de certains produits de grande consommation au système de Taxe à la Valeur Ajoutée (TVA). Cette réforme dérogatoire concerne, notamment, les céréales et produits transformés, le lait et les viandes et volailles qui représentent plus du quart du panier de l'ICV et plus de la moitié du panier des dépenses alimentaires au Maroc.

Le recours à ce type d'instruments a été motivé par leur caractère désagrégé et leur capacité à prendre en compte l'ensemble des interactions entre les différents agents économiques. Son élaboration a été effectuée via deux projets menés au cours de cette année : le premier a concerné l'élaboration de son socle comptable et le second a porté sur l'adaptation de son cadre théorique ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

Dans le but de diversifier et de développer suffisamment d'outils pour répondre aux besoins d'analyse et de prévisions, la DEPF a également centré ses efforts, au cours de l'année 2010, autour du développement de trois principales catégories de modèles. Il s'agit, dans un premier temps, de l'entretien, l'enrichissement et le raffinement des outils de modélisation déjà existants, en particulier, de la maquette macroéconométrique de prévisions et de simulations d'impacts (MIMPAS).

Cette maquette présente, toutefois, une dimension globale. C'est pourquoi la DEPF a lancé, courant 2010, des projets de construction d'une deuxième catégorie de maquettes sectorielles de prévision et d'analyse d'impacts, censées compléter MIMPAS. Ceci est dans le but de répondre à certaines questions qui peuvent être mieux traitées par des modèles structurels d'équilibre partiel. La DEPF a ainsi donné la priorité à la modélisation des agrégats du secteur du "Bâtiment et Travaux Publics" vu l'importance de cette activité dans notre économie et le développement considérable qu'elle connaît depuis plusieurs années. Le secteur du "tourisme" est la seconde branche ayant été traitée par la DEPF au cours de l'année 2010 où une profonde réflexion de conceptualisation de la maquette relative à ce secteur et un travail de fond pour le traitement et l'harmonisation des données ont été menés.

La troisième catégorie d'instruments mis en place se rapporte à la construction des modèles des séries chronologiques pour les prévisions infra-annuelles et l'analyse de la conjoncture. Les modèles ainsi établis se sont rapportés aux prévisions trimestrielles des valeurs ajoutées sectorielles et des indices des prix à la consommation.

2. Collecte de l'information et mise à jour de la banque de données MANAR

L'action de collecte de l'information et de mise à jour de la banque de données MANAR est une action qui se fait en permanence, car il s'agit d'assurer la continuité d'un patrimoine informationnel qui remonte à près de 12 mille séries dont 2139 sont infra-annuelles. L'objectif étant de satisfaire les besoins informationnels, de plus en plus exigeants en termes de qualité et de timing.

Ainsi, l'exploitation de l'information collectée et mise à jour permet d'affiner davantage les travaux réalisés, de développer des indicateurs statistiques plus élaborés et plus performants.

Le développement permanent du contenu informationnel de MANAR ainsi que les bases de données octroyées de la part des différents partenaires de la Direction accentue la nécessité d'améliorer la qualité de l'opération d'alimentation et de mise à jour de la banque de données MANAR, notamment, à travers l'automatisation et l'adoption des prototypes d'échange d'information.

Projet de refonte de la banque de données MANAR

Le projet de refonte de la banque de données MANAR s'inscrit dans le cadre de la modernisation du système d'information de la Direction. Il permettra, entre autres, de faciliter l'accès des utilisateurs à l'information, d'intégrer de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux types d'information et d'adapter la banque de données MANAR aux nouvelles technologies WEB et ce, pour un meilleur partage de l'information aussi bien en interne qu'en externe.

Mise à jour de la banque de donnée MANAR

Les principales actions réalisées dans ce sens sont :

- Actualisation continue de la banque de données MANAR (près de 11.000 séries) accessible à tous les utilisateurs.
- développement de l'information régionale et mise en place d'une base de données provinciale.
- Satisfaction (partielle ou totale) de 75% des besoins exprimés par les utilisateurs.
- Mise à jour des bases de données détaillées sous Access.

Génération des tableaux de bord

L'année 2010 a été marquée par la traduction en langue arabe du tableau de bord des finances publiques, l'édition et la mise à jour des tableaux de bord suivants :

- Tableau de bord mensuel : Edition régulière à la fin de chaque mois.
- Tableau de bord de la conjoncture internationale : Edition régulière à la fin de chaque trimestre.
- Tableau de bord des finances publiques : élaboré en avril 2010.
- Tableau de bord des principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux : diffusé en avril et en octobre 2010 (en arabe et en français).
- Tableau de bord des indicateurs macro-économiques.
- Tableau de bord social.
- Tableau de bord sectoriel.

3. Système Intégré de Gestion et d'Evaluation de Projets (SIGEP) : une opportunité de redynamiser le processus de la programmation stratégique au sein du Ministère

Dans le cadre de la mise en place d'un Système Intégré de Gestion et d'Evaluation des Projets (SIGEP), l'équipe chargée du projet a organisé des ateliers de convergence, des réunions de mise au point concernant les résultats de test de la nouvelle version du SIGEP et a contribué aux phases recettes du SIGEP. En plus des aspects techniques, les questions d'ordre fonctionnel ont été abordées, notamment, les états de sortie, la liste des indicateurs de performance du MEF et la définition des concepts relatifs au métier de la programmation stratégique.

Une réunion de coordination a été tenue le jeudi 26 mars 2010, en présence du prestataire et de l'équipe restreinte du projet. De plus, un rapport de spécifications techniques a été livré par le prestataire. Une présentation des réalisations est réalisée en début de l'année 2011 en présence de Mr le Directeur.

Un manuel de procédure relatif à l'exploitation du SIGEP est réalisé. Ce document se veut un outil adapté à l'organisation, véritablement opérationnel et exploitable par toutes les Directions du Ministère. Ledit manuel est décortiqué en deux parties, la première partie trace l'état des lieux du processus de la programmation stratégique au niveau du Ministère. La seconde partie, quant à elle, aborde les fonctionnalités techniques du SIGEP.

4. Modernisation de la gestion des ressources humaines

Dans un souci de modernisation de la gestion des ressources humaines, la DEPF a initié de différentes actions en termes de :

4.1 Mise en place d'un Référentiel des Emplois et des Compétences de la DEPF

Dans le cadre de l'harmonisation des Référentiels des Emplois et Compétences (REC) de toutes les directions du Ministère et à la lumière des recommandations du bureau d'étude LMS, La DEPF a entamé depuis juin 2009 un grand chantier fédérateur visant une gestion dynamique de ses métiers et le développement de ses compétences tant à l'échelle individuelle que collective.

Les principales réalisations dans ce sens ont porté sur la redéfinition des cartographies des emplois et des familles professionnelles, la relecture et la validation par l'ensemble des responsables des activités de chaque poste de travail, et la mise à jour des compétences relatives à chaque poste (Panoplie de compétences, Compétences libellées sous la forme de macro ou micro compétences, Standardisation des définitions des niveaux des compétences métier).

4.2. Formation

La performance et la qualité des études, des notes et des prévisions produites par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières nécessitent un capital humain polyvalent et innovant. C'est dans ce sens que la formation continue a été toujours capitale pour la Direction.

Au cours de l'année 2010, le taux d'accès à la formation a enregistré une augmentation très significative, il est passé de 67% en 2009 à 80% en 2010. En effet, 86 cadres et responsables de la DEPF (22 responsables et 64 cadres) ont participé au moins à une action de formation pendant l'année 2010, pour un total de 1137 Jours/Hommes/Formation. Avec un nombre moyen de participation par bénéficiaire de 3,2 fois alors que la durée moyenne de formation par participant est de 13 jours.

Par sexe, durant l'année 2010, 49 femmes (42 cadres et 07 responsables) soit 57 % des participants ont bénéficié de 658 JHF, contre 37 hommes (22 cadres et 15 responsables) qui ont bénéficié de 479 JHF. Ainsi, le taux d'accès à la formation des femmes de la DEPF est de l'ordre de 90%, c'est le taux le plus remarquable dans tout le ministère.

Par axe de formation, la DEPF s'est investie principalement dans les axes de formation afférents à l'économie, finances, gestion et analyses des projets publics, approche genre, nouvelle approche budgétaire et la langue anglaise.

4.3. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences constitue un levier incontournable et spécifique pour le renforcement de la performance de la direction. C'est dans ce sens que le projet GPEEC est considéré comme prioritaire dans le PAO de la Direction.

La démarche GPEEC adoptée au sein de la DEPF a pour objectifs d'améliorer et diversifier les recrutements, optimiser l'affectation des cadres, renforcer la définition des besoins de la formation, gérer les carrières de manière plus individualisée, favoriser le redéploiement et la promotion des cadres et des responsables.

Au cours de 2010, la DEPF a finalisé la description des fiches postes, a mis en place la nomenclature de la cartographie des emplois et des compétences ainsi que les familles professionnelles composant le Référentiel des Emplois et des Compétences (REC) spécifique à la Direction et a réalisé une première évaluation hiérarchique des compétences détenues par les cadres.